



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article1949>

Kadhafi opposé la limitation des mandats présidentiels en Afrique

- Z - Archives - Putsh militaire du 6 août 2008 - Articles et dépêches -



Date de mise en ligne : lundi 16 mars 2009

Union des Forces de Progrès

Le dirigeant libyen Mouammar El Gadhafi s'est déclaré contre la limitation des mandats présidentiels en Afrique, lors d'une visite à Niamey où des partisans du président nigérien Mamadou Tandja espèrent un changement constitutionnel pour qu'il reste au pouvoir.

"Je prends parti pour les amendements des Constitutions africaines. Je suis pour la liberté de la volonté populaire, il faut que le peuple choisisse celui qui doit le gouverner, même pour l'éternité", a déclaré M. El Gadhafi lors d'un banquet à la présidence nigérienne samedi soir, 14 mars. **"Ce que je voudrais dire, c'est qu'annuler ou supprimer tout article qui limite le mandat du président, ce n'est pas antidémocratique"**, a dit le président en exercice de l'Union africaine (UA), au pouvoir dans son pays depuis 1969.

Cette déclaration intervient alors que des partisans du chef de l'Etat nigérien Mamadou Tandja lui demandent de rester aux affaires au-delà de la fin de son deuxième, et normalement dernier, mandat qui expire fin 2009. Ces derniers souhaitent qu'il reste au pouvoir pour **"parachever de grands chantiers"**, notamment la construction d'un barrage, d'un second pont sur le fleuve Niger ou d'une raffinerie. Mais la majorité de la classe politique nigérienne, qu'elle soit proche de l'opposition ou du pouvoir, s'oppose à toute modification de la Constitution qui permettrait à M. Tandja de se maintenir au pouvoir après dix ans à la tête du pays.

"Si le peuple est d'accord avec les performances du programme d'un chef d'Etat, il peut lui demander de continuer un troisième, un quatrième et cinquième mandat", a estimé Mouammar El Gadhafi en demandant à **"l'opposition de ne pas s'y opposer"**. **"A supposer que la Constitution interdise à un président de briguer plus de deux mandats et que le peuple dise : « moi je veux de ce président »**, est-il raisonnable de respecter le texte écrit sur un bout de papier et ne pas respecter la volonté populaire", s'est-il interrogé.

© AFP - Mars 2009

<!-- google_ad_client = "pub-9841313673627924"; /* 468x60, date de création 29/12/08 */ google_ad_slot = "0052188781"; google_ad_width = 468; google_ad_height = 60; //-->